

Délégation Régionale Paris-IDF Centre Est
Formation Continue

Comment échanger des colonies de poissons zèbre en toute sécurité ?

Date 20 octobre 2022 9h-12h30

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 08 juillet 2022

<p>Objectifs</p>	<p>Formation continue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les risques liés aux échanges d'animaux - Comprendre les bonnes pratiques de bio-exclusion, d'import et de quarantaine - Comprendre la gestion des flux, barrières et biosécurité dans l'animalerie - Connaître et reconnaître les principaux pathogènes du poisson zèbre - Comprendre le suivi sanitaire - Comprendre comment établir et maintenir son statut sanitaire - Comprendre comment les animaleries peuvent échanger les informations sur leurs statuts sanitaires et leurs conditions d'élevage - Comprendre la mise en application des notions enseignées avec des exemples pratiques
<p>Public</p>	<p>Responsable de structure hébergeant des zebra Concepteurs/ Expérimentateurs utilisant le modèle poisson zèbre</p>
<p>Durée</p>	<p>3h Cette formation répond aux exigences réglementaires de formation continue : 3 jours de formation obligatoire tous les 6 ans, conformément à la directive 2010/63UE.</p>
<p>Programme</p>	<p>La session est organisée en trois parties d'une heure incluant une session de questions-réponses et une courte pause</p> <p>Partie 1 : Bio-exclusion et bonnes pratiques de quarantaine</p> <ul style="list-style-type: none"> - risques principaux lors d'imports d'animaux - définir sa liste d'exclusion - triage des imports - quarantaine : de la réalisation conceptuelle aux barrières physiques - test et triage en quarantaine - désinfection de la surface des œufs - équipement de protection du personnel <p>Partie 2 : Suivi sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - les pathogènes principaux - Notions d'unité épidémiologique, de sentinelle, d'échantillon environnemental, de taille d'échantillon et de planning d'échantillonnage - PCR Vs histopathologie - établir son statut sanitaire - communiquer son statut sanitaire - comprendre les risques sanitaires des animaleries exportatrices <p>Partie 3 : Mise en exemples des concepts</p> <ul style="list-style-type: none"> - exemple d'une petite animalerie sans réelle quarantaine : définition de l'unité épidémiologique, adaptation du suivi sanitaire, considération pour l'import/export - exemple d'une animalerie grande taille avec quarantaine réelle : définition de l'unité épidémiologique, adaptation du suivi sanitaire, considération pour l'import/export, considération pour l'appellation SPF

**Méthodes
pédagogiques**

Echanges interactifs en vidéo-conférence
Support pédagogique envoyé aux participants en format numérique
Attestation de formation

**Informations
pratiques**

Inscription via le formulaire en ligne à l'adresse <https://www.sirene.inserm.fr/>

Intervenants

Jean-Philippe MOCHO

Contact

Christina LADJYN-ABAUZIT – Chargée de formation
Tél. 01 48 07 34 38
Mail : christina.ladjyn@inserm.fr / formation.dr-paris6@inserm.fr